

Pour une histoire de la terminologie française de l'énergie électrique

Maria Francesca Bonadonna
Université Catholique du Sacré-Cœur, Milan, Italie
mariafrancesca.bonadonna@unicatt.it



Synergies Espagne n° 5 - 2012 pp. 65-76

Reçu le 29-11-2011/Accepté le 28-01-2012

Résumé : L'histoire du lexique français de l'énergie électrique commence dans la première moitié du XVIII^e siècle, quand les recherches autour de l'électricité se multiplient en Europe et aux Etats-Unis. Au fil des décennies, les transformations de l'électricité ont contribué au développement des sciences et des techniques, de la physique à la médecine, aussi bien qu'au bouleversement de l'industrie, du monde des transports et de la vie domestique. C'est en examinant les étapes principales de cette terminologie, en observant les termes les plus significatifs ainsi que les différentes typologies textuelles qui en ont marqué l'évolution, que l'on parvient à une meilleure compréhension d'un secteur si remarquable aux niveaux économique, institutionnel et social.

Mots-clés : terminologie historique, terminologie appliquée, lexique spécialisé, électricité, énergie électrique

Hacia una historia de la terminología francesa de la energía eléctrica

Resumen : La historia del léxico francés de la energía eléctrica empieza en la primera mitad del siglo XVIII, cuando las investigaciones sobre la energía se multiplican en Europa y en los Estados Unidos. Al cabo de los decenios, las transformaciones de la electricidad han contribuido al desarrollo de las ciencias y de las técnicas, de la física a la medicina, igual que al cambio radical de la industria, del mundo de los transportes y de la vida doméstica. Examinando las principales etapas de esta terminología, observando los términos más significativos, y las diferentes tipologías textuales que marcaron su evolución, se consigue una mejor comprensión de un sector tan notable a nivel económico, institucional y social.

Palabras clave: terminología histórica, terminología aplicada, léxico especializado, electricidad, energía eléctrica

Towards a history of the French terminology of electricity

Abstract: The history of the French lexis of electricity begins in the first half of the 18th century, when research on energy is increasing in Europe and in the United States. Over the decades, the transformations of electricity have contributed to the development of sciences and techniques,

of Physics and Medicine, as well as to the radical change of the world of industry, transports and households. By examining the main stages of this terminology, the most relevant terms, and the different text typologies that marked its evolution, we will gain a more accurate perception of a notable sector in economic, institutional and social terms.

Keywords: historical terminology, applied terminology, specialised lexis, electricity, electric power

Introduction

Le secteur de l'énergie électrique suscite l'intérêt de tous les acteurs impliqués dans les questions de l'énergie et de l'environnement : des multinationales aux citoyens, des États aux organismes internationaux. Il en résulte l'importance croissante de la terminologie qui illustre un domaine si hétérogène et complexe, au niveau de la communication spécialisée aussi bien que de la vulgarisation au grand public. Nous nous proposons donc de retracer brièvement les étapes principales de ce lexique à partir du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, en offrant un échantillon d'unités terminologiques significatives tirées des publications spécialisées, des dictionnaires et d'autres typologies textuelles.

Dans un premier temps, nous examinerons la genèse des termes de l'électricité au XVIII^e siècle, quand les découvertes scientifiques apportent des termes de base du secteur : des créations néologiques, telles que *électricité*, *courant électrique*, *pile* entrent dans le vocabulaire scientifique français. Nous nous concentrerons ensuite sur l'évolution de cette terminologie pendant la deuxième révolution industrielle et entre les deux guerres mondiales, parallèlement aux résultats atteints dans les domaines des transports, de l'industrie et de la société. Enfin, il sera utile d'étudier l'enrichissement lexical qui s'est produit à partir des années 1950, quand la terminologie de l'électricité fait son irruption dans plusieurs sciences et techniques, de la médecine à l'informatique. La description diachronique ainsi établie s'avère précieuse pour mieux comprendre les tendances et le traitement de ce lexique aujourd'hui.

1. Aux origines du lexique français de l'électricité

Le phénomène de l'électricité est observé dès la Grèce antique par Thalès de Millet, qui comprend que l'ambre, frictionné avec un tissu, a la propriété d'attirer les poussières dans l'air ; au cours des siècles suivants, on n'effectue que des expériences occasionnelles, telles que celles sur l'ambre et sur la magnétite par le franciscain anglais Roger Bacon vers 1250. L'intérêt pour ce sujet recommence dans l'Angleterre de la fin du XVI^e siècle, quand William Gilbert observe la force d'attraction entre les matériaux, tout en créant le mot *electricity*; emprunté à l'anglais, l'adjectif *électrique* est attesté pour la première fois en français dans le « Journal des savants » du 23 mai 1678. Cependant, il faut attendre la première moitié du XVIII^e siècle pour qu'une véritable discipline scientifique autour de l'électricité se constitue, en Europe aussi bien qu'aux États-Unis. Le britannique Stephen Gray comprend le premier le fonctionnement de la conduction électrique en 1730, alors que l'américain Benjamin Franklin invente le paratonnerre en 1752.

L'ensemble de ces découvertes se révèle crucial dans la formation du vocabulaire technique français. Elles motivent la création néologique, enregistrée dans les essais, les traités scientifiques, les lettres entre les hommes de sciences, les revues, les traductions des manuels étrangers et les dictionnaires. Ce sont les savants mêmes qui se posent la question de dénommer les nouveaux concepts du domaine : par exemple, nous devons la constitution des termes de base de l'électricité en français au scientifique et vulgarisateur Jean Antoine Nollet, qui a recours à une très grande variété de stratégies néologiques. En 1747, il invente un appareil pour mesurer les charges et les courants électriques, auquel il donne le nom d'*électroscope* grâce à la composition du préfixe *électro-*, du grec ἤλεκτρον, et du suffixe *-scope*, du grec -σκοπος. Lisons cet extrait qui témoigne sa sensibilité terminologique, lorsqu'il souligne que ce terme et le terme *électromètre* ne sont pas synonymes :

« On pourra nommer le nouvel instrument Electroscope, si l'on ne veut pas lui donner le nom d'Electromètre, qui rigoureusement parlant, ne peut lui convenir que quand il sera assez perfectionné pour montrer avec précision les différents degrés d'Electricité qui régneront d'un temps à l'autre dans l'atmosphère. » (Nollet, 1753 : 170-171).

Le terme sera admis quelques décennies plus tard, en 1798, dans la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* :

électromètre. s. m. Instrument qui sert à mesurer la force de l'électricité.

Grâce à l'activité néologique de l'abbé Nollet, plusieurs syntagmes nominaux y compris l'adjectif *électrique* et le substantif *électricité*, entrent dans la terminologie française : *atmosphère électrique* ; *courant de matière électrique* ; *courant électrique* ; *effluence électrique* ; *effort électrique* ; *électricité artificielle* ; *électricité forte* ; *électricité météore* ; *électricité naturelle* ; *émanation électrique* ; *force de l'Électricité* ; *phénomène électrique*. De surcroît, la langue française exerce une influence notable sur les autres langues, comme l'italien, où des calques du français se stabilisent à partir des années 40 du XVIII^e siècle : « *commozione* » de *commotion*, « *corpo non elettrico* » de *corps non électrique*, « *corrente elettrica* » de *courant électrique*, « *dissipare* » de *dissiper*, « *isolare* » de *isoler*¹.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'importance de l'électricité est désormais reconnue, à tel point que l'Encyclopédie consacre 22 articles aux phénomènes suivants : *aimant*, *aiguille aimantée*, *cerf-volant*, *conducteur*, *coup foudroyant*, *électricité*, *électricité médicinale*, *électromètre*, *expansibilité*, *feu électrique*, *feu Saint-Elme*, *feux follets*, *fluide électrique*, *fluide nerveux*, *foudre*, *génération*, *magnétisme*, *tourmaline*, *tonnerre*. Lisons les premières lignes de l'article consacré au terme *électricité* (Le Monnier, 1755 : 469) :

ÉLECTRICITÉ, s. f. (Physique) ce mot signifie en général, les effets d'une matière très fluide & très subtile, différente par ses propriétés de toutes les autres matières fluides que nous connaissons ; que l'on a reconnue capable de s'unir à presque tous les corps, mais à quelques-uns préférablement à d'autres ; qui paraît se mouvoir avec une très grande vitesse, suivant des lois particulières ; & qui produit par ses

mouvements des phénomènes très singuliers, dont on va essayer dans cet article de donner une histoire.

Il est significatif de remarquer que ce mot est également incorporé dans les dictionnaires. En 1762, la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* introduit *électricité* :

électricité. s. f. Propriété des corps qui étant frottés, en attirent d'autres. L'électricité du verre est encore plus forte que celle de l'ambre.

En 1789, le *Dictionnaire critique de la langue française* par Féraud recense le terme et en fournit la définition suivante :

électricité, s. f. électrique, adj. [1re é fer. 2e à moy.] Electricité, est la propriété des corps, qui étant frotés, en attirent d'autres. Électrique, qui a cette propriété. "L'électricité du verre, de l'ambre. "Corps électrique, vertu électrique. "Les phénomènes de l'électricité sont aussi admirables qu'inexplicables.

À la fin du siècle, les échanges scientifiques s'intensifient au niveau international et les nouvelles découvertes des savants étrangers sont vulgarisées en France, de telle manière que les néologismes vont enrichir le vocabulaire français. Pensons au réseau lexical se développant autour des inventions de l'italien Alessandro Volta : conscient qu'« *il faut donner de nouveaux noms à des instruments nouveaux* » (Volta, 1816 : 118), il crée les termes *elettroforo*, *eudiometro*, *pila*, qui passent de l'italien au français par le biais des calques *électrophore*, *eudiomètre*, *pile*, qui sont introduits dans la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* remontant à 1835 :

électrophore. s. m. T. de Physique. Instrument sur lequel l'électricité développée reste adhérente, de manière qu'il la porte partout où on veut la faire agir.

eudiomètre. s. m. T. de Chimie. Instrument dont on se sert pour mesurer le degré de pureté de l'air atmosphérique, la quantité d'oxygène qu'il contient.

pile voltaïque ou galvanique, ou Pile de Volta, Appareil de physique composé avec des plaques de métaux hétérogènes, que l'on alterne, suivant certaines lois, entre elles et avec des substances liquides. Les principaux phénomènes produits par la pile voltaïque sont la décomposition de l'eau, des alcalis et des acides, l'oxydation et la combustion des métaux, l'impression profonde et continue sur le système nerveux, etc.

Les mots désignant les inventions du domaine se répandent rapidement, comme le remarque Brunot :

« Rien d'étonnant à ce que dans certaines branches, par exemple dans l'électricité, on créât sans relâche : « galvaniser » est cité en 1799, « galvanique » en 1801, « galvanisation » en 1802, « galvanomètre » la même année ; les types de la série électro se développent parallèlement : « électro-moteur » apparaît en 1801, « électro-chimique » en 1815. On était déjà si loin de la pile de Volta! » (Brunot, 1937 : 1204).

2. De la deuxième révolution industrielle à 1945 : entre progrès techniques et vie quotidienne

Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle se met en place la deuxième révolution industrielle en France. L'industrie comprend les immenses opportunités offertes par l'exploitation de l'électricité, et la nouvelle discipline, appelée *électricité industrielle*, est diffusée dans les congrès internationaux, les enseignements et les revues². La multiplication des applications de l'énergie électrique au niveau industriel amène à la création de nouveaux secteurs de production, souvent désignés par le préfixe *électro-*: c'est le cas du mot *électrochimie*, attesté avec un trait d'union dans le Littré (1872-1877) :

électro-chimie (é-lèk-tro-chi-mie) s. f.

Ensemble de phénomènes chimiques dus à des influences électriques.

Système de chimie dans lequel la théorie des phénomènes chimiques repose sur l'application connue des lois de l'électricité.

étymologie

Électro... et chimie.

D'ailleurs, les entreprises inaugurent la production industrielle de nombreux appareils électriques d'usage quotidien. La présence de l'adjectif *électrique* dans les nouvelles unités lexicales devient une mode, comme on le voit dans les termes suivants : *fer à repasser électrique, four électrique, machine à laver électrique, rasoir électrique, rasoir électrique à tête rotative*. La section « Électricité » du dictionnaire *Larousse Ménager* enregistre en 1926 les emplois domestiques de ce type d'énergie, en remarquant qu'à partir des termes génériques *fourneau* et *cuisinière* se forment les hyponymes *fourneau électrique* et *cuisinière électrique*, « le déterminant désignant sa source d'énergie soumise, elle, à l'évolution technique » (1926 : 448).

Deux autres secteurs sont bouleversés par l'électricité : l'éclairage et les transports. En ce qui concerne l'éclairage, vers 1870, les inventeurs mettent au point des générateurs destinés à remplacer les magnétos, plus lourds et encombrants, en leur donnant le nom de *machine dynamo-électrique*, puis simplement *dynamo* : bien qu'empruntée à l'anglais *dynamo electric-machine*, la racine grecque du terme *dynamo* (de δύναμις, force) est évidente. C'est en exploitant le fonctionnement de cet instrument que de nombreuses inventions peuvent avoir lieu : par exemple, la *bougie électrique* ou *bougie Jablochkoff*, du nom de l'ingénieur russe qui l'invente en 1876, va éclairer l'avenue de l'Opéra à Paris, les rives de la Tamise à Londres et le Colisée à Rome. Les nouveaux appareils sont nommés le plus souvent à travers des procédés d'éponymie (*lampe Jamin, lampe Brush, lampe Wilde, lampe Siemens, lampe Werdermann*) et de composition de syntagmes nominaux (*lampe à filaments de carbone, lampe à arc, éclairage à arc, lampe à atmosphère inerte, lampes à incandescence, éclairage à incandescence*). Le mécanisme de l'éclairage électrique est désigné par l'adjectif *photo-électrique*, enregistré dans le Littré (1872-1877) :

photo-électrique (fo-to-é-lè-ktri-k') adj.

Qui donne de la lumière par l'électricité. Lampe photo-électrique.

étymologie

Photo..., et électrique.

L'utilisation de la dynamo et du moteur électrique ouvre également la voie à un bouleversement du monde des transports. Un véritable champ lexical du transport électrique se produit en français, notamment par la composition du substantif désignant le moyen de transport et de l'adjectif *électrique*. Pensons aux termes *canot électrique*, *locomotive électrique*, *ascenseur électrique*, *véhicule électrique*, *voiture électrique*, *automobile électrique*, *réseau électrique*, *sous-marin électrique*, aux syntagmes nominaux *chemin de fer électrique postal*, *métro à traction électrique*, *navire à propulsion électrique*, *véhicule utilitaire électrique*, et aux emprunts à l'anglais *tramway à accumulateurs*, *tramway électrique*. Quant à ce dernier terme, l'une de ses premières attestations se retrouve dans ce texte par Louis Figuier :

« Le tramway électrique de M. Werner Siemens apparut à l'Exposition d'électricité de Paris en 1881. Seulement, on fut obligé de le modifier, par des raisons que l'on va comprendre.

La ligne ferrée partait du bas de l'avenue des Champs-Élysées, devant les chevaux de Marly (Place de la Concorde), où on l'avait construit un petit chalet servant pour le départ, et elle aboutissait à l'intérieur du palais.

La force motrice était produite par une puissante machine dynamo-électrique, dont le courant était conduit jusqu'au wagon. Ce wagon [...] n'était qu'un simple omnibus de la Compagnie des tramways, dans lequel, on avait placé une machine dynamo-électrique, ou bobine Siemens. » (Figuier, 1884 : 530).

En 1905, le *Petit Larousse Illustré* signale ce néologisme dans la définition de l'entrée *tramway* :

tramway (tra-mou-è) n. m. (angl. tram, rail plat, et way, voie). Voie ferrée établie sur une route ordinaire, dans une rue, au moyen de rails sans saillie, sur lesquels circulent des voitures à traction animale ou mécanique : *tramway électrique*. Voiture qui circule sur ces rails. Pl. des tramways.

Le même procédé se retrouve dans la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1932-1935):

tramway. (On prononce Tramouet.) n. m. Terme emprunté de l'anglais. Omnibus qui circule sur des rails. *Tramway à chevaux*. *Tramway électrique*. Une ligne de tramways. Prendre le tramway. Monter en tramway. Le conducteur du tramway.

La multiplication exponentielle des nouvelles applications pose une autre question centrale, celle de la nomenclature des unités de mesures électriques. À ce propos, le premier Congrès international des électriciens, tenu à Paris en 1881, marque un tournant pour l'histoire de la science électrique, ainsi que pour l'évolution de sa terminologie. C'est à cette occasion que les savants établissent la dénomination française des unités électriques, fondée, dans la

plupart des cas, sur les éponymes tirés des noms des savants : on stabilise ainsi l'usage du terme *volt* du nom du physicien italien Alessandro Volta, l'*ampère* du français André-Marie Ampère, le *coulomb* de Charles Augustine de Coulomb. Voici un extrait de « *La Nature* », la revue de vulgarisation scientifique qui présente les résultats du Congrès (1881 : 282) :

« Nous voulons seulement aujourd'hui faire connaître les décisions importantes prises par le Congrès à propos des unités électriques. Ces résolutions prises par la Commission des Unités ont été adoptées à l'unanimité par la 1ère section et par l'assemblée plénière :

[...]

5° On appelle ampère le courant produit par un ohm dans un volt. C'est l'unité de courant qui avait porté jusqu'ici en Angleterre le nom de weber. Ce changement a été nécessité par ce fait qu'il existait déjà en Allemagne une unité de courant établie par Weber lui-même, portant son nom et dont la valeur était dix fois plus petite que celle du weber anglais. Le choix du nom ampère fait disparaître la confusion.

6° On appelle coulomb la quantité d'électricité définie par la condition qu'un ampère donne un coulomb par seconde. Le coulomb correspond à l'ancienne unité de quantité établie par le Comité de l'Association britannique et à laquelle il avait aussi donné le nom de weber.

7° On appelle farad, la capacité définie par la condition qu'un coulomb dans un farad donne un volt. La valeur du farad du Congrès reste ainsi la même que celle du farad défini autrefois par l'Association britannique.

Voici donc une grande question vidée et un magnifique résultat. L'honneur en revient à la France, qui a su prendre l'initiative du Congrès, et aux savants étrangers qui ont répondu à son appel. »

La huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* admet ces entrées :

ampère. n. m. T. de Physique. Unité pratique d'intensité pour la mesure des courants électriques.

coulomb. n. m. T. d'Électricité. Unité pratique de quantité pour la mesure des courants. Le coulomb représente la quantité d'électricité que débite, pendant une seconde, l'unité pratique d'intensité électrique nommée ampère.

volt. n. m. T. de Physique. Unité de force électromotrice.

3. L'explosion lexicale et la vulgarisation après la seconde guerre mondiale

Après la fin de la seconde guerre mondiale, la terminologie française de l'électricité est marquée par une explosion lexicale incontestable et par la rapidité avec laquelle les nouveaux termes se succèdent. Dans son analyse sur le français scientifique et technique depuis 1950, Danièle Candell³ fait les observations suivantes :

« [...] les vocabulaires des techniques et des métiers ainsi que les terminologies scientifiques constituent de nos jours la partie la plus importante du lexique français, et surtout, la plus productive. Parallèlement au développement de nouvelles machines, de nouveaux produits ou de nouveaux savoir-faire, une des caractéristiques

des vocabulaires des sciences et des techniques est la rapidité de leur évolution. » (Candel, 2000 :339).

Il est utile de fournir quelques exemples significatifs : dans le champ de la mécanique, on enregistre les néologismes *commande électriques* et *diesel électrique*, qui est introduit en 1961 en tant que forme elliptique de *véhicule à moteur diesel*, alors que le syntagme *commande de vol électrique* est créé dans le domaine de la défense aéronautique. Le secteur des télécommunications s'enrichit des termes *accès hertzien* ou *accès radioélectrique*, *canal radioélectrique*, *réseau radioélectrique à ressources partagées* ou *réseau partagé*, et l'unité terminologique *ligne électrique* donne lieu à une série d'hyponymes, tels que *ligne pilote*, *ligne de distribution*, *ligne d'alimentation*, *ligne de transmission*, *ligne à haute tension*, *lignes à basse tension*. La médecine aussi représente l'un des secteurs les plus productifs au niveau lexical, comme le montre cette liste de substantifs et d'adjectifs, enregistrés pas le *Trésor de la langue française informatisé*, qui s'installent en français entre les années 60 et 70. Le préfixe *électro-* est utilisé pour désigner les mots ayant un rapport avec l'électricité :

- électro-chirurgical
- électrographique
- électrophysiologique
- électroradiologiste
- électrographie
- électroponcture
- électro(-)chirurgie
- électro-coagulation
- électrophysiologie
- électropyrexie
- électrocapillarité
- électrodialyse
- *électroencéphalographe*
- *électromyogramme*
- *électrorétinogramme*

Ces dernières décennies, des questions délicates s'imposent à l'attention de tous les acteurs du domaine de l'énergie électrique : il suffit de penser à la production de l'électricité à partir des sources renouvelables ou bien du nucléaire, à son impact sur l'environnement et sur la santé des citoyens, à la libéralisation des marchés de l'énergie, aux interventions législatives aux niveaux européen et national. Face à la nécessité d'établir une communication efficace et transparente sur ces sujets, une tendance à la vulgarisation de ces contenus se manifeste aujourd'hui⁴ et nous croyons utile esquisser les tendances principales du lexique de l'énergie électrique résultant des textes de vulgarisation diffusés en ligne par les institutions et les grandes sociétés du secteur. Notre corpus est composé des banques de données terminologiques FranceTerme⁵, Grand Dictionnaire Terminologique⁶ et IATE⁷, et des glossaires de la Commission de régulation de l'énergie (CRE)⁸, du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)⁹ et de la société Electricité de France (EDF)¹⁰.

Au niveau morphologique, il faut mettre en lumière la prédominance de syntagmes nominaux, dont la structure la plus fréquente est celle du substantif et de l'adjectif ou bien du substantif et du complément, les unités terminologiques *comptage évolué, énergie renouvelable, fournisseur alternatif, gaz non conventionnel, marché de détail, qualité de l'électricité*, n'étant que des exemples. Les sigles et abréviations ne manquent pas, désignant surtout les acteurs du secteur (par exemple, *GIEC Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ; GRT Gestionnaire de réseau de transport*) et les unités de mesure (*MW Mégawatt ; Mtep Millions de Tonne Équivalent Pétrole ; Wc Watt-crête*).

Parmi les caractéristiques fréquentes dans ces documents, il y a également la coexistence de champs lexicaux différents : technique, financier et législatif. À cet égard, Zanola fait l'observation suivante¹¹:

« Le recours aux énergies renouvelables est de plus en plus croissant et la terminologie qui les décrit englobe des termes qui sont plus répandus dans les discours institutionnels, politiques et législatifs, aussi bien que des termes plus spécialisés et propres aux discours techniques. »

Dans la section de FranceTerme consacrée à l'électricité, il est possible de repérer les néologismes techniques *câble coaxial, convertisseur, disjoncteur, onduleur*, alors que le glossaire EDF inclut les termes *biomasse, combustion, conducteur, groupe électrogène, rendement, stator*. Quant aux unités lexicales financières, elles désignent notamment les opérations financières et les typologies contractuelles du marché de l'électricité, qui ont suivi la libéralisation du secteur en 2007. Les emprunts intégraux à l'anglais et la composition d'éléments français et anglais en syntagmes nominaux constituent une stratégie dénominateur fréquente, comme le montrent les exemples suivants :

Trading (RTE)

Activité consistant à acheter de l'électricité pour la revendre. Les traders sont des négociants d'électricité.

Clause de « Take or Pay » (CRE)

Clause d'un contrat de fourniture de gaz ou d'électricité par laquelle le vendeur garantit la mise à disposition du gaz auprès de l'acheteur, qui garantit en contrepartie le paiement d'une quantité minimale d'énergie, qu'il en prenne livraison ou non.

Pour ce qui concerne le domaine législatif, ces documents enregistrent les termes désignant le cadre normatif autour de l'électricité. Voilà deux cas tirés du glossaire RTE :

Droit d'accès au réseau

Droit payé par les producteurs, les distributeurs et les clients éligibles pour accéder au réseau de transport d'électricité (voir ATR).

Loi du 10 février 2000

Transposition de la Directive européenne du 19 décembre 1996 sur l'ouverture du marché de l'électricité, la loi 2000-108 du 10 février 2000, sur la modernisation et

le développement du service public de l'électricité, régule l'ouverture du marché français de l'électricité et prévoit l'indépendance du GRT au sein d'EDF. La création de RTE, le 1er juillet 2000, en est une des conséquences directes. Au-delà de la transposition de la directive, elle organise le service public de l'électricité et adapte les missions d'EDF au nouveau contexte.

Conclusion

Retracer les étapes principales du lexique français de l'énergie électrique permet d'ouvrir de nombreuses fenêtres aussi bien sur le développement des sciences et des techniques que sur des questions complexes liées à la société, aux institutions, à l'environnement.

Dans la période qui s'écoule du début du XVIII^e siècle à la première moitié du XIX^e se produit le développement du lexique français de l'électricité pour la communication entre savants : face à la nécessité de dénommer les nouvelles découvertes, les scientifiques créent les termes clés du domaine, notamment dans les secteurs de la physique et de la médecine. Les procédés de création néologique les plus fréquents sont la composition, la dérivation et les emprunts au grec; les échanges scientifiques internationaux mènent également à l'influence réciproque entre le français et les autres langues.

De la deuxième révolution industrielle à 1945, cette terminologie s'enrichit énormément grâce aux résultats atteints dans les secteurs de l'industrie, de l'éclairage, des transports. Le préfixe *électro-* dans les noms composés et l'adjectif *électrique* dans les nouveaux syntagmes nominaux constituent les procédés de création lexicale les plus féconds. De plus, la dénomination des unités de mesures est fixée par la communauté scientifique, qui a souvent recours à la stratégie de l'éponymie.

Dans la dernière période analysée, cette terminologie se caractérise par un enrichissement lexical important, dû à l'application de l'électricité dans une gamme variée de secteurs, dont on a proposé un échantillon d'exemples portant sur la médecine. Non seulement les textes scientifiques et les dictionnaires, mais aussi les documents de vulgarisation institutionnelle contribuent aujourd'hui à la constitution et à la transmission de cette terminologie spécialisée.

Bibliographie

- AA. VV. 1932-1935. *Le dictionnaire de l'Académie française*. Huitième édition. Paris : Hachette.
- AA. VV. 1835. *Le dictionnaire de l'Académie française*. Sixième édition. Paris : Imprimerie et Librairie de Firmin Didot Frères.
- AA. VV. 1798. *Le dictionnaire de l'Académie française*. Cinquième édition. Paris : Chez J. J. Smits et Ce.
- AA. VV. 1762. *Le dictionnaire de l'Académie française*. Quatrième édition. Paris : Chez la Vve B. Brunet.

- AA. VV. 1694. *Le dictionnaire de l'Académie française*. Première édition. Paris : J. B. Coignard.
- AA. VV. 1881. « Le Congrès international des électriciens ». *La Nature*. 2^{ème} semestre, p. 282.
- AA. VV. 1926. *Larousse ménager : dictionnaire illustré de la vie domestique*. Paris : Librairie Larousse.
- Atzori, F. 2009. *Glossario dell'elettricità settecentesca*. Firenze : Accademia della Crusca.
- Auget, C (dir.). 1905. *Petit Larousse illustré*. Paris : Larousse.
- Brunot, F. 1937. *Histoire de la langue française des origines à 1900*, IX, 2. Paris : Armand Colin.
- Candel, D. 2000. Français scientifique et technique. In : *Histoire de la langue française 1945-2000*. Paris : CNRS Éditions.
- Féraud, J.F. 1787-1788. *Dictionnaire critique de la langue française*. Marseille : chez Jean Mossy.
- Figuier, L. 1884. *Les nouvelles conquêtes de la science. L'électricité*. Paris : Librairie illustrée.
- Littré, E. 1872-1877. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Hachette.
- Le Monnier, L.G. 1755. Électricité. In : *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris : Briasson.
- Nollet, J.A. 1753-1757. *Dans lesquelles on examine les dernières découvertes qui ont été faites sur cette matière, & les conséquences qu' l'on peut en tirer*. Paris : Guérin - Delatour.
- Volta, A. 1816. *Collezione dell'opere del cavaliere conte Alessandro Volta, patrizio comasco*. Firenze : G. Piatti.
- Zanola, M.T. 2008. « Energies renouvelables et protection de l'environnement : des problèmes de terminologie juridique ». <http://www.realiter.net/spip.php?article1608> (Consulté le 26.01.2012).
- CNRS, *Ampère et l'histoire de l'électricité*, <http://www.ampere.cnrs.fr/parcourspedagogique/?lang=fr> (Consulté le 26.01.2012).
- Trésor de la langue française informatisé*.
- <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no> (Consulté le 26.01.2012)

Notes

¹ Atzori recense les traductions suivantes : « *bocciuolo* (traducente di bouquet), *bocciuolo* (bouquet lumineuse), *commozione* (commotion), *corpo non elettrico* (corps non électrique), *corrente* (courant), *corrente elettrica* (courant électrique), *dissipare* (dissiper), *emanazione elettrica* (émanation électrique), *isolare* (isoler), *materia affluente* (matière affluente), *pennacchio luminoso* (aigrette lumineuse), *scossa* (secousse), *urto* (choc), *venticello* (petit vent) ecc.» (2009 : 13-14).

² Pensons, par exemple, à la création de la Société internationale des électriciens en 1883, à la parution de «L'Électricien, revue internationale de l'Électricité et de ses applications» en 1881, ainsi qu'à la fondation de la Chambre syndicale des entreprises de sonneries électriques.

³ Voir Candel D., 2000 : 346.

⁴ À ce propos, voir aussi Zanola, M.T. 2008. « Energie tradizionali e rinnovabili: proposte di interventi terminologici ». *Aidainformazioni*. Année 26, 1-2, pp. 113 - 128. <http://aidainformazioni.it/aidainformazioni.it/pub/zanola122008.pdf> (Consulté le 11.11.2011).

⁵ <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/> (Consulté le 26.01.2012).

⁶ http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index1024_1.asp (Consulté le 26.01.2012).

⁷ <http://iate.europa.eu/iatediff/switchLang.do?success=mainPage&lang=it> (Consulté le 26.01.2012).

⁸ <http://www.cre.fr/glossaire> (consulté le 26.01.2012).

⁹ <http://www.rte-france.com/fr/glossaire> (Consulté le 26.01.2012).

¹⁰ <http://www.edf.com/html/panorama/transversal/glossaire.html> (Consulté le 26.01.2012).

¹¹ Voir <http://www.realiter.net/spip.php?article1608> (Consulté le 26.01.2012).